

## Présences

109 personnes présentes à distance à cette assemblée générale annuelle.

### 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Michèle Grenier souhaite la bienvenue aux participants en ligne. Elle présente les intervenants de la soirée ;

- **Johnny Roy**, directeur général
- **Mme Sylvie Théberge**, administratrice et présidente du comité responsable en mandat et coopération,
- **Mme Lise Pedneault**, Directrice Développement des affaires
- **Mme Hélène Gignac**, vice-présidente et présidente du comité de gouvernance et Éthique.

Par la suite, M. Johnny Roy donne les consignes du déroulement de l'assemblée et mentionne que les membres peuvent poser des questions tout le long de la rencontre, via la boîte de dialogue disponible en bas de leur écran.

Madame Michèle Grenier préside l'assemblée et déclare l'assemblée officiellement ouverte à 19 h 30.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur proposition de (retiré) et dûment appuyée par (retiré), il est résolu** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé<sup>1</sup> pour :
  - 9.1 L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
  - 9.2 L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation
12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents
13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2021

La présidente mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Je demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

**Sur proposition de (retiré), dûment appuyée par (retiré), il résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Éducation du 21 avril 2021.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.**

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente du conseil d'administration, Madame Michèle Grenier, présente les membres du conseil d'administration. Ensuite, elle fait la lecture du rapport du conseil d'administration de l'année financière se terminant le 31 décembre 2021, qui est inclus dans le rapport annuel et disponible sur le site Internet de la Caisse.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente du conseil d'administration fait la lecture du rapport pour l'année se terminant le 31 décembre 2021, qui est inclus dans le rapport annuel et disponible sur le site Internet de la Caisse.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Monsieur Johnny Roy, directeur général, présente le rapport financier de la dernière année financière se terminant le 31 décembre 2021, inclus dans le rapport annuel et disponible sur le site Internet de la Caisse.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU (FADM)

Madame Sylvie Théberge présente le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. Par la suite, Madame Lise Pedneault, directrice Développement de marché présente le bilan de la distinction coopérative de la Caisse, qui est inclus dans le rapport annuel et disponible sur le site Internet de la Caisse.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AUX MEMBRES

Mme Michèle Grenier fait la lecture des questions reçues des membres. Elle mentionne qu'elle a reçu une question concernant le nombre de participants en ligne. Elle précise qu'elle n'est pas en mesure de fournir l'information pour le moment. Par la suite elle fait la lecture des commentaires reçus de la part des membres qui félicitent le déroulement de l'assemblée.

## 9. Présentation des scénarios en vue de la votation

### 9.1 L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Monsieur Johnny Roy présente les éléments de la ristourne.

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	7 192 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice	3 830 k\$
Virements réglementaires aux réserves	(8 452) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
En provenance de la réserve du FADM	117 k\$
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	1 213 k\$
	1 330 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	3 k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021	3 903 k\$
Alimentation du FADM	(213) k\$
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	213 k\$
	0 k\$
Alimentation de la RRE	(2 166) k\$
Alimentation de la réserve générale	(1 737) k\$

Par la suite, Madame Grenier mentionne que le vote concernant la répartition des excédents se fera en ligne à la fin de l'assemblée, mais qu'elle a besoin d'un proposeur et d'un appuyeur pour la recommandation du conseil d'administration.

**Sur proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu** d'adopter la recommandation du versement la répartition des excédents, tel que présenté et commenté par le directeur général.

### 9.2 L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM

Mme Michèle Grenier présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristourne éventuelle du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes.

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		191 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	231 k\$
Fonds		78 k\$
Prêts et marges de crédit		491 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>262 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>87 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>	<b>311 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>1 650 k\$</b>
<small><sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.</small>	<small><sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.</small>	<small><sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.</small>

Madame Grenier mentionne que le vote se fera en ligne à la fin de l'assemblée, mais qu'elle a besoin d'un proposeur et d'un appuyeur pour la recommandation du conseil d'administration.

**Sur proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu** d'adopter la recommandation du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristourne éventuelle du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes, tel que présenté et commenté par le directeur général.

#### 10. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Grenier, invite Mme Hélène Gignac, présidente du comité Gouvernance et Éthique à présenter le tableau de location des membres.

Comme convenu à l'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2019, nous avons procédé, à partir des données de relocalisation de nos membres, à la représentation du nombre d'administrateurs pour chacun des secteurs de l'annexe-V de notre règlement intérieur de la caisse. (RIC). La conclusion de cette analyse démontre qu'il n'y a aucune modification à faire pour les trois prochaines années. La prochaine révision sera faite à l'AGA prévu en 2025.

Par la suite, Mme Grenier présente le rapport du comité de mise en candidature. Elle mentionne qu'il y a cinq postes qui sont à pourvoir au conseil d'administration et que 4 candidatures éligibles ont été reçues à la Caisse dans les délais prévus, soit avant 16 h, le 8 février 2022.

#### **Pour le groupe 1**

Régions administratives de Montréal, Laval, Lanaudière et de la Montérégie

- Guy Pepin

Pour le groupe 1, il y a deux postes à combler et une candidature a été reçue. Étant donné

qu'il manque une candidature, il appartient aux membres du conseil d'administration de pourvoir à ce poste dans les plus brefs délais comme convenu dans le RIC.

**Pour le groupe 3**

Régions administratives de la Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Laurentides, Outaouais et Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Hélène Gignac
- Sylvie Théberge

Pour le groupe 3, il y a deux postes à combler et deux candidatures ont été reçues.

**Pour le groupe 6**

Poste CSQ réservé aux cadres, gestionnaires ou employés de la Centrale des syndicats du Québec

- Luc Beauregard

Pour le groupe 6, il y a un poste à combler et une candidature a été reçue.

11. Élection par acclamation

Considérant que la caisse a reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler, Mme Michèle Grenier déclare élu par acclamation au conseil d'administration:

- Guy Pepin, au groupe 1 Régions administratives de Montréal, Laval, Lanaudière et de la Montérégie
- Hélène Gignac, groupe 3 Régions administratives de la Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Laurentides, Outaouais et Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Sylvie Théberge, groupe 3 Régions administratives de la Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Laurentides, Outaouais et Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Luc Beauregard, groupe 6 Poste CSQ réservé aux cadres, gestionnaires ou employés de la Centrale des syndicats du Québec

12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

M. Johnny Roy, rappelle aux membres qu'ils sont appelés à voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes) et le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Il mentionne également que le vote débutera ce soir à minuit et terminera le 24 avril. Les résultats des votes seront diffusés 24 à 48 heures après la période de votation. Les votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

### 13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Mme Michèle Grenier remercie le directeur général, Monsieur Johnny Roy. Également, elle remercie toute l'équipe des gestionnaires et des employés. Elle adresse ses remerciements sincères aux membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur contribution dans l'atteinte des résultats de la Caisse.

Enfin, elle offre un remerciement spécial à tous les membres de la confiance et de l'intérêt qu'ils portent à leur coopérative de services financiers.

Considérant que le vote sur la répartition des excédents annuels (ristournes) et sur le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne, s'est déroulé sur une période de 4 jours, les membres ont voté à la majorité pour la répartition des excédents et sur le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Mme Michèle Grenier déclare l'assemblée levée le mardi 26 avril à 17h, soit l'heure où les résultats des votes ont été dévoilés sur le site internet de la caisse.

---

Michèle Grenier  
Présidente

---

Guy Pepin  
Secrétaire